

9 nouveaux projets de coopération transfrontalière bénéficient du soutien du programme INTERREG France - Suisse



Lors du dernier Comité de programmation de l'année 2012, qui s'est tenu à Berne fin octobre, les partenaires du programme INTERREG ont retenu **9 nouveaux projets de coopération transfrontalière**.

La programmation de ces 9 projets constitue à la fois un **saut quantitatif et qualitatif** pour le programme qui entre de nouveau dans une phase dynamique. Mobilisant plus 6,3 M€ de FEDER - Fonds européen de Développement Régional, près de 466 500 CHF de fonds fédéraux et de 6,2 MCHF de fonds cantonaux, l'ensemble de ces projets améliore sensiblement le taux de programmation d'INTERREG France-Suisse : 65 % des fonds européens et 70 % des fonds fédéraux initialement prévus ont été désormais alloués.

Les partenaires du programme sont mobilisés pour que cette nouvelle dynamique de projets se poursuive car le programme 2007 - 2013 entre dans sa phase finale et des crédits sont encore disponibles à un an de la clôture.

L'Économie Sociale et Solidaire à l'échelle transfrontalière

En France comme en Suisse, l'Économie sociale et solidaire connaît une croissance rapide et la filière entre aujourd'hui dans une phase de structuration. **Observatoire ESSpace, projet de frontière unique** qui recouvre l'ensemble du territoire transfrontalier, est aussi **le premier projet du programme INTERREG IV à traiter de cette nouvelle filière économique**.

François Baulard, Délégué général de la Chambre Régionale d'Économie Sociale et Solidaire de Franche-Comté, est le chef de file de ce projet pour la partie française : « Si Observatoire ESSpace est porté par les 4 départements de Franche-Comté, ceux de la Haute-Savoie et de l'Ain avec le Canton de Vaud, ce projet associe aussi désormais les cantons de Berne, Jura et Neuchâtel qui nous ont rejoint. »

Cet Observatoire vise d'abord à développer la connaissance de la réalité de l'économie sociale et solidaire de part et d'autre de la frontière. « Au-delà de la connaissance

des uns et des autres et de l'échange de bonnes pratiques, nous avons conçu cet Observatoire dans une perspective dynamique afin de constituer un véritable réseau qui puisse agir localement et qui se fasse force de proposition pour l'orientation des politiques publiques à mettre en œuvre. À terme, l'Observatoire doit aussi pouvoir constituer une ressource pour les acteurs de l'économie sociale et solidaire afin de les accompagner dans le montage et le suivi de leur projet spécifique, au cas par cas. »

INTERREG IV A France-Suisse 2007-2013

96 projets de coopération transfrontalière depuis la mise en œuvre du programme

Au total, environ 36 M€ de financements provenant du Fonds européen de développement régional (FEDER), 6,8 MCHF de fonds fédéraux et 31,6 MCHF de fonds cantonaux, alimentent les projets.

Taux de programmation d'INTERREG IV France-Suisse
65 % pour le Fonds européen de développement régional (FEDER)
70 % pour les subventions fédérales.

Contacts presse :

FRANCE

■ Muriel Fresquet
Chargée de la communication du programme
Tél. : +33 (0)3 81 61 61 65
muriel.fresquet@franche-comte.fr

SUISSE

■ Arc jurassien :
Mireille Gasser
Coordnatrice régionale
Coordination régionale Arc jurassien
Tél. : +41 (0)32 889 76 19
■ Bassin lémanique :
Norbert Zufferey
Coordinateur régional
Coordination régionale Bassin Lémanique
Tél. : +41 (0)21 316 40 78

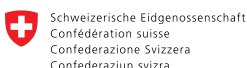


L'ÉCHANGE FACILITE LA STRUCTURATION DE LA FILIÈRE.

François Baulard, Délégué général de la Chambre Régionale d'Économie Sociale et Solidaire de Franche-Comté



rhôneAlpes



Nouvelles mobilités autour de 3 projets

■ **Le tramway entre Genève et Saint-Julien** serait la première ligne à être conçue dès son origine sur un modèle transfrontalier. Ce tram permettra de décongestionner la circulation automobile pour les quelques 20 000 frontaliers qui se rendent chaque jour à Genève. Avec une fréquence d'environ un tram toutes les 8 minutes, le temps de parcours entre St Julien et le site de Lancy Pont-Rouge (Genève) avoisinera les 25 minutes. INTERREG apporte son soutien aux études préliminaires et techniques.



Tram transfrontalier Genève/Saint-Julien : régularité, rapidité et fréquence

Coût total : 5 770 447 €
(7 501 581 CHF)
FEDER : 1 662 268 €
(2 160 948 CHF)
Cofinancements publics FR :
441 049 € / 573 363 CHF
Participations cantonales :
3 900 000 CHF / 3 000 000 €



■ Dans la suite de la première phase du projet, les études de niveau PRO **modernisation de la ligne Saint Gervais / Vallorcine** recevront le soutien du programme INTERREG afin de déterminer les éléments techniques à mettre en œuvre pour arriver à 2 trains / heure.

Coût total : 5 770 000 €
(6 840 000 CHF)
FEDER : 1 600 000 €
(1 920 000 CHF)
Cofinancements publics FR :
2 836 429 € / 3 403 714 CHF
Participations cantonales :
102 000 CHF / 85 000 €

■ **La liaison cyclable Franco-Vélo-Suisse** est presque terminée ; il manque deux portions et la mise en place de la signalétique ainsi que la valorisation de ce nouveau parcours entre Nord Franche-Comté, Sud Alsace, Pays de l'Ajoie et Arc jurassien.



Coût total : 1 442 400 €
(1 730 880 CHF)
FEDER : 651 450 € (781 740 CHF)
Cofinancements publics FR :
239 490 € / 287 388 CHF
Subvention fédérale Interreg :
80 000 CHF / 66 666 €
Participations cantonales :
87 400 CHF / 72 833 €
Participations cantonales sur
infrastructures :
823 000 CHF / 658 833 €

Pôle artistique

■ **Le projet PACT** propose la mise en place d'un pôle de création artistique transfrontalier, tant au niveau de la production que de la diffusion. Porté par Bonlieu Scène nationale d'Annecy côté français et par St Gervais Genève, Fondation pour les arts de la scène et de l'image, côté suisse.

Coût total : 1 673 584 €
(2 175 659 CHF)
FEDER : 592 753 €
(770 579 CHF)
Cofinancements publics FR :
133 000 € / 172 900 CHF
Participations cantonales :
120 000 CHF / 92 307 €

Donner plus rapidement le bon sens au bon mot

■ **ONTOREVERSE** fait référence à l'ontologie. En informatique, l'objectif premier d'une ontologie est de modéliser un ensemble de connaissances dans un domaine donné. Le projet ONTOREVERSE est porté par l'entreprise CMDL (Le Bourget du lac), la Haute Ecole spécialisée de Suisse Occidentale et la Haute École de gestion de Genève. Il vise à construire un logiciel d'aide à la maintenance des logiciels métiers permettant d'identifier et de localiser rapidement les composants métiers avec leurs fonctionnalités. L'objectif de cet outil est de diminuer les coûts de maintenance des systèmes informatiques métier, de freiner le recours à l'externalisation et ainsi à maintenir un savoir-faire localement.

Coût total : 514 263 €
(719 968 CHF)
FEDER : 205 080 € (287 112 CHF)
Subvention fédérale Interreg :
96 800 CHF / 69 142 €
Participations cantonales :
72 800 CHF / 52 000 €

Diminuer l'impact des rejets polluants

■ **IRMISE Arve Aval** est un projet qui vise à identifier et à quantifier l'impact des rejets de micropolluants issus des stations d'épuration sur l'aval du bassin versant de la Arve et de la nappe du genevois. Il s'agira de mieux appréhender les risques et les solutions mobilisables en termes de traitements.

Coût total : 658 923 €
(790 707 CHF)
FEDER : 326 732 € (392 078 CHF)
Cofinancements publics FR :
102 553 € / 123 064 CHF
Participations cantonales :
92 192 CHF / 76 827 €

Passerelles naturelles transfrontalières franco-valdo-genevoises : un cas d'école à l'échelle européenne

■ **Le projet « Corridors Biologiques » soutenu par le programme INTERREG IV et porté par la région Rhône-Alpes avec le canton de Genève, vise à préserver et à restaurer les passerelles naturelles sur des secteurs jugés prioritaires.**

« Le projet soutenu par Interreg IV France-Suisse s'inscrit dans le cadre des contrats corridors biologiques Champagne - Genevois et Arve-Lac. Outils transfrontaliers, ces contrats associent des collectivités, des associations et des partenaires privés. Ils proposent un programme d'actions planifié sur 5 ans », explique Aline Blaser, Cheffe de programme corridors biologiques à la Direction générale Nature et Paysage du Canton de Genève. Il s'agit, pour la Région Rhône-Alpes, des 6^e et 7^e contrats signés. « La montée en puissance de ces outils est indéniable : initialement strictement régionaux, ces démarches ont franchi une première étape en devenant inter-régionaux avec le contrat « massif central » agréé en 2011 », précise Luisa Alzate, chargée de mission patrimoine naturel à la Région Rhône-Alpes. « Les 2 premiers contrats transfrontaliers qui ont été signés le 12 novembre dernier, constituent en quelque sorte une première en Europe. Ils pourraient faire office de cas d'école à l'échelle européenne et amener d'autres régions à traiter désormais d'emblée la problématique de façon transfrontalière ».

“
**LE FAIT QUE LES
DISCUSSIONS
TRANSFRONTALIÈRES
AIENT LIEU SUR CETTE
THÉMATIQUE EST
UN BIENFAIT
INESTIMABLE.**

Sébastien Beuchat, Directeur du paysage,
Canton de Genève

En savoir plus sur les corridors biologiques

www.grand-geneve.org/article-fr/13,36,384-environnement.html <http://biodiversite.rhonealpes.fr/spip.php?rubrique39>

Sur les pas de l'horloger, de la bricotte, du colporteur et des gabelous



■ Les « **Chemins de la contrebande** » constituent l'un des premiers projets concrets et structurants du futur Parc naturel régional du Doubs franco-suisse. Imaginés sur un concept original qui lie thématique, éco-tourisme et caractère transfrontalier, ces itinéraires de randonnées représentent un élément d'attractivité fort pour le territoire.

Par leur offre d'itinérance et les différents niveaux de difficultés proposés, les Chemins pourront séduire autant les randonneurs confirmés que les amateurs de randonnées, les curieux de l'histoire patrimoniale et ce, en famille, en groupe ou en individuel.

INTERREG soutient la mise en place de ce **produit touristique innovant** qui se déclinera en 4 itinéraires : l'horloger, le colporteur, la bricotte (la « contrebande » dans le patois local) et la ronde des gabelous.

Coût total : 2 440 170 €
(2 928 205 CHF)
FEDER : 964 621 €
(1 1174 354 CHF)
Cofinancements publics FR :
261 855 € / 314 227 CHF
Participations cantonales :
843 673 CHF / 703 060 €



Coût total : 598 558 €
(688 341 CHF)
FEDER : 208 931 € (240 270 CHF)
Cofinancements publics FR :
48 881 € / 56 213 CHF
Subvention fédérale Interreg :
139 631 CHF / 121 418 €
Participations cantonales :
56 590 CHF / 49 208 €

